

**MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS
LE 16 SEPTEMBRE 2025**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le 16 septembre 2025 à 19h00, à la salle communautaire de la Maison Legrand sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants.

Mesdames Jo-Annie Castilloux, Marie-Ève Allain et Sylvie Blais
Messieurs Denis Langlois et Marc-Aurèle Blais

Assistait également à la séance, Yan Ritchie, greffier-trésorier.

Monsieur François Beaudin était absent de la présente séance.

Conformément aux articles 152 et 153 du Code municipal du Québec, le greffier-trésorier a donné par écrit un avis spécial de convocation de la séance extraordinaire de ce jour à tous les membres du conseil. Les membres du conseil confirment avoir reçu la signification de l’avis tel que requis par la loi.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après avoir constaté qu’il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h00.

2025-09-232 1. SOUMISSION DRUMCO ÉNERGIE

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Marie-Ève Allain et résolu que le conseil municipal accepte le prix soumis par DRUMCO Énergie pour le service d’entretien de la génératrice (projet eaux usées) au montant de 1 109.39\$, avant taxes,

Adopté à l’unanimité des conseillers

2025-09-233 2. APPEL D’OFFRES PUBLIC 2025-04 – RÉFECTION DES RUES CLEMVILLE, FITZGÉRALD, DEA ET STATIONNEMENT DU CPE – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE suite à l’adoption de la résolution portant le numéro 2025-07-184 la municipalité de Port-Daniel-Gascons a procédé à un appel d’offres public via le Système électronique d’appel d’offres (« SEAO »), portant le numéro d’avis N°2025-04 et ce, pour des travaux de réfection des rues Clemville, Fitzgerald, Dea et le stationnement du CPE;

CONSIDÉRANT la séance d’ouverture de soumissions qui a eu lieu le 14 août 2025, dans le cadre de l’appel d’offres public N°2025-04;

CONSIDÉRANT QUE 2 entreprises ont déposé une soumission dans les délais requis soit:

Nom de l’entreprise	Montant (incluant les taxes)
Eurovia Québec Construction Inc.	682 328.28\$
Action Progex Inc.	767 798.45\$

CONSIDÉRANT QU’après une étude et analyse des soumissions;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Tetra Tech;

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de monsieur Denis Langlois, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu

QUE le conseil octroie le contrat à l’entreprise Eurovia Québec Construction Inc. plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l’exécution des travaux de réfection des rues Clemville, Fitzgerald, Dea et le stationnement du CPE conformément aux documents d’appels d’offres publiés et à la soumission déposée, au montant de 682 328.28\$ incluant les taxes et ce conditionnel

à l'approbation du règlement d'emprunt 2025-03 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

QUE les dépenses soient financées avec le règlement d'emprunt 2025-03 suite à son approbation par le MAMH.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-09-234 3. DON ET/OU AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par monsieur Marc-Aurèle Blais, appuyé par madame Jo-Annie Castilloux et résolu que le conseil municipal autorise l'aide financière suivante :

- Club des 50 ans et + de Port-Daniel "La Renaissance" : 500\$

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-09-235 4. SOUMISSION – COLLECTE DE GROS REBUS

Il est proposé par madame Sylvie Blais, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que le conseil municipal accepte le prix soumis par Transport Freddy Inc. pour procéder au ramassage des gros rebus (76 habitations) au montant de 10 000\$, avant taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-09-236 5. OFFRE DE SERVICE – PROJET DE REMPLACEMENT D'UNE CARTE-MÈRE

Il est proposé par madame Marie-Ève Allain, appuyé par monsieur Marc-Aurèle Blais et résolu que le conseil municipal accepte le prix soumis par GANEX concernant l'offre de service dans le cadre du projet de remplacement d'une carte-mère à la station de pompage de Clemville au montant de 7 680\$, avant taxes. Cette dépense sera inscrite au programme TECQ 2024-2028.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-09-237 6. DEMANDE DE STAGE NON RÉMUNÉRÉ – MANŒUVRE EN VOIRIE

Il est proposé par madame Jo-Annie Castilloux, appuyé par madame Sylvie Blais et résolu que le conseil municipal accepte d'accueillir pour un stage de manœuvre en voirie non rémunéré, monsieur Raphaël Allain-Duchesneau. Ce dernier doit effectuer 375 heures au courant de l'année et le stage s'échelonne de septembre à juin.

Adopté à l'unanimité des conseillers

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'a assisté à la présente séance.

2025-09-238 8. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, madame Marie-Ève Allain propose la clôture et la levée de la séance à 19 h 08.

Henri Grenier, maire

Yan Ritchie, greffier-trésorier